

AIDER UN PROCHE

Par Profil supprimé Postée le 26/12/2019 17:29

Bonjour, ma famille et moi-même avons besoin d'aide et de conseils pour aider mon beau-frère avec son problème avec l'alcool. Il est dans le déni, il nous dit ce que nous voulons entendre, c'est-à-dire qu'il est alcoolique ou il nous répond "foutez-moi la paix", mais cela ne l'empêche pas d'être incarcéré en ce moment pour des petits délits qu'il fait sous l'effet de l'alcool, et qu'à chaque fois qu'il sort en permission il cherche à s'acheter de l'alcool ou dès qu'il termine une peine, ça recommence, il est de nouveau incarcéré pour autre chose, se met en danger ou met les autres en danger. Nous ne savons pas comment l'aider, il verbalise le fait de ne pas vouloir d'aide et nous assistons impuissants à son naufrage. Que pouvez-vous nous conseiller ?
Merci

Mise en ligne le 27/12/2019

Bonjour,

Nous comprenons votre désarroi, l'impuissance à laquelle vous faites face est difficile à accepter.

Si le sujet des consommations d'alcool est souvent tabou et pas simple d'accès, cela est parfois moins le cas lorsqu'il s'agit d'évoquer un mal-être. En effet, la reconnaissance de la souffrance par les proches peut permettre le dialogue sur un autre thème que celui des consommations. Comprendre pourquoi il boit de la sorte pourrait mettre en lumière d'autres difficultés sous-jacentes.

L'aide peut revêtir différentes formes, cela peut être du soutien, de l'aide matérielle, de l'affection. Ces allers-retours en incarcération ne doivent pas être faciles à vivre pour lui et engendre peut-être des difficultés d'insertion, vous pourriez peut-être lui proposer de rencontrer un assistant social en ce sens. Bien qu'il ne paraisse pas enclin à du soin pour le moment, vous pourriez tout de même lui donner notre numéro, il est possible qu'il nous appelle sans même vous en parler. Notre service est joignable depuis la prison.

Par ailleurs, vous semblez particulièrement affectée par cette situation. Il convient de mesurer vos limites aux uns et aux autres afin de ne pas être submergé, il peut alors être nécessaire de se protéger. En tant qu'entourage, vous et d'autres membre de la famille pouvez prétendre à mettre en place un suivi dans un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Soins en Addictologie), principalement pour du soutien psychologique et ce, de façon gratuite et confidentielle. Dans la mesure où vous ne nous avez pas indiqué votre commune de résidence, vous trouverez en bas de page un lien menant vers une liste de CSAPA en Indre et Loire.

Enfin, vous avez aussi la possibilité de nous contacter par téléphone ou par chat pour un échange plus approfondi. Nos écouteurs prendront alors le temps nécessaire pour vous soutenir et éventuellement trouver des pistes de réflexion. Alcool info service est joignable par téléphone au 0 980 980 930 tous les jours de 08h à 02h (appel anonyme et non surtaxé) et par chat 7j/7 de 14h à minuit.

Cordialement.

En savoir plus :

- Adresses utiles - soutien familial
- Comment aider un proche